

PUBLIE LE 08 SEP. 2025

8 REF : JDG/AB/PG(045)

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

DECISION

2025-411

**Objet : Festivités de Noël 2025 – Lot 1 « Mise à disposition et exploitation d'une grande roue »
Marché sans publicité ni mise en concurrence**

LE MAIRE DE SALON-DE-PROVENCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 alinéa 4,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal au Maire de SALON-DE-PROVENCE, et plus particulièrement son alinéa 4,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment l'article R 2122-2,

Considérant le souhait de la Commune, dans le cadre des festivités de Noël 2025, de mettre à disposition une grande roue,

DECIDE

en exécution des pouvoirs susvisés,

ARTICLE 1 – De conclure un marché pour l'organisation des festivités de Noël 2025 :

- Lot 1 : « Mise à disposition et exploitation d'une grande roue » avec la société PEI PFAUSSER ELIOT INDUSTRIE à BUCHERES (10800) pour un montant de 27 272,73 € HT (soit 30 000,00 € TTC, taux de TVA 10%)

ARTICLE 2 – Ce marché est conclu pour la durée de la manifestation.

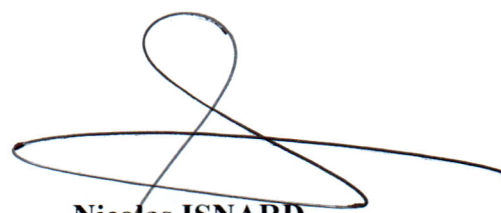
ARTICLE 3 - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au Budget de la Commune, Chapitre 011, article 6188, service 1254, nature de prestation UF 250015.

PUBLIE LE 04 SEP 2025

ARTICLE 4 - Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Salon-de-Provence,

Le **04 SEP. 2025**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

Nicolas ISNARD

Maire de Salon-de-Provence

Vice-Président du Conseil Régional